



## Projets de décrets charte et filière SPV : la vie de château pour le volontariat !!!

La CNSIS s'est réunie ce 18 septembre 2012 pour émettre un avis sur les projets de décrets relatifs à la charte et à la filière Sapeurs Pompiers Volontaires.

L'intersyndicale CGT, Cfdt, FA/SPP-PATS :

- A dénoncé à nouveau la méthode visant à l'exclure des négociations sur ces textes.
- A réaffirmé sa conviction de reconnaissance des SPV comme des salariés contractuels à temps partiel de la FPT.

Les deux projets de décrets ont fait l'objet d'un vote favorable, seule notre intersyndicale a voté contre.

- ❖ Le projet de charte révèle une véritable incohérence, il impose aux SPV des droits et obligations pratiquement identiques aux fonctionnaires alors même que tout est mis en œuvre pour ne pas les assimiler à des salariés
- ❖ la filière SPV était annoncée comme une copie conforme de la filière SPP.

EN REALITE, C'EST TOUT LE CONTRAIRE, LA VOIE ROYALE EST DESORMAIS TOUTE TRACEE POUR LES SPV !

- Un avancement sans examen ni concours
- Un accès aux grades supérieurs facilité en termes de durée
- Des quotas de sous officiers allant de 25 à 50%
- Un seul grade de lieutenant
- Quid de la formation ?

Autrement dit à terme l'accroissement de l'encadrement SPV au détriment de l'encadrement SPP

Comme pour la filière SPP, dès la parution des décrets, nous formaliserons notre désaccord par tous recours juridiques appropriés.